



ENREGISTREMENT

E25. INFORMATION DU PATIENT SUR LA VACCINATION EN OFFICINE

Vous avez reçu un vaccin, vous trouverez ci-dessous des informations relatives à cette vaccination

INFORMATIONS DU PATIENT

Nom : Adresse :
Prénom :
Date de naissance : Numéro de téléphone :

INFORMATIONS SUR LA VACCINATION

Type de vaccin :
Nom du vaccin :
Numéro de lot :
Date :
CIP :

Signature et cachet

Pour toute information sur les maladies et leurs vaccins: vaccination-info-service.fr

Traçabilité de l'acte de vaccination

- Le pharmacien inscrit l'acte vaccinal dans le carnet de santé, le **carnet de vaccination**, le **dossier médical partagé** ou « Mon Espace santé » de la personne vaccinée. Si l'information n'a pas pu être inscrite dans l'un de ces outils, le pharmacien vous délivre cette attestation de vaccination.
- En l'absence de DMP, et sous réserve de votre consentement, le pharmacien transmet ces informations à votre médecin traitant par messagerie sécurisée de santé

CONDUITE A TENIR EN CAS D'EFFETS INDESIRABLES

Consultez un médecin **en urgence** si vous présentez l'un des signes et symptômes suivants d'une réaction allergique :

- sensation d'évanouissement ou de tête qui tourne ;
- changements dans vos battements cardiaques ;
- essoufflement ;
- sifflement ;
- gonflement des lèvres, du visage ou de la gorge ;
- urticaire ou éruption cutanée ;
- nausées ou vomissements ;
- douleur à l'estomac

En cas de paralysie faciale, **prenez immédiatement contact** avec un professionnel de santé (médecin ou le 15) pour être pris en charge.

Comme tous les médicaments, les vaccins précités peuvent provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. La plupart des effets indésirables surviennent dans les 1 à 2 jours suivant la vaccination.

Ainsi, en cas d'apparition de tout autre symptôme ou en cas de doute, n'hésitez pas à en parler avec votre pharmacien qui saura vous conseiller et vous orienter.





ENREGISTREMENT

E25. INFORMATION DU PATIENT SUR LA VACCINATION

L'enregistrement : principes

Dans un système qualité la traçabilité est une des composantes clés pour garantir une surveillance des pratiques et permettre l'amélioration continue.

L'enregistrement est un document qui permet de conserver des données en lien avec les activités. Les données renseignées peuvent avoir plusieurs fonctions :

- Permettre le suivi dans le temps d'éléments essentiels au bon fonctionnement de l'officine,
- Vérifier la réalisation effective de certaines tâches,
- Permettre le relevé des incidents,
- Conserver un historique des activités,
- Servir de preuves pour répondre à des exigences réglementaires.

Commentaires pour un bon usage

RCP = « Résumé des Caractéristiques du Produit »

Un modèle du recto de ce document est disponible et peut être directement imprimé : « Modèle information du patient sur la vaccination »

- Ce document possède trois usages :
 - Rassurer le patient sur la sécurité du vaccin Moderna
 - Noter la date de rendez vous pour la seconde injection
 - Informer la personne de la conduite à tenir en cas d'apparition de certains effets indésirables
- Au moment de remettre ce document :
 - Discuter de la conduite à tenir en cas de d'apparition d'effets indésirables
- Pour déclarer tout effet indésirable suspecté d'être en lien avec la vaccination, contactez directement le Centre régional de pharmacovigilance <https://ansm.sante.fr/page/liste-des-centres-regionaux-de-pharmacovigilance> dont vous dépendez ou connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

Références :
[DGS-URGENT](#)



Missions & Services

Version 3.0 – Septembre 2024

Pharmacie :